



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 19 novembre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 10 novembre 2010

Publié le 22 novembre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 18

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Michel FORQUET
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Philippe GUYARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiâ MASLOUHI	M. Mohamed GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	

Membres absents :

Mme Nelly METGE	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
M. Lucien BRENOT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI
M. Michel ROTGER	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Jean-Philippe SCHMITT	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. François REBSAMEN
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Roland PONSAA pouvoir à M. Jean ESMONIN
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Norbert CHEVIGNY.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**Prise de participation de la commune de Plombières-les-Dijon au capital de la SPLAAD**

La Société publique locale d'aménagement de la l'agglomération dijonnaise (SPLAAD), créée par délibération en date du 14 mai 2009, est l'outil fondamental d'aménagement pour les commanditaires publics locaux.

Composé à l'origine du Grand Dijon et des communes de Dijon, Fénay, Fontaine-lès-Dijon, Marsannay la Côte, Quetigny, Sennecey-lès-Dijon et Talant, son actionnariat s'est élargi à Chenôve et Talant par une augmentation de capital approuvée au Conseil Communautaire du 19 novembre 2009, puis aux communes d'Ouges et de Longvic, par délibération du 24 juin dernier.

Par délibération en date du 12 octobre dernier, la commune de Plombières-lès-Dijon sollicite son entrée dans le capital de la SPLAAD. Il est proposé de lui céder des actions du Grand Dijon à hauteur de 5 actions de 1 000 €.

La répartition du capital après cette cession serait la suivante:

Collectivité actionnaire	Nb actions de 1 000 €	Valeur en €	% détenu
Le Grand Dijon	320	320 000,00 €	68,81%
Commune de Dijon	50	50 000 €	10,75%
Commune de Chenôve	50	50 000 €	10,75%
Commune de Fénay	5	5 000 €	1,08%
Commune de Fontaine-les-Dijon	5	5 000 €	1,08%
Commune de Marsannay-la-Côte	5	5 000 €	1,08%
Commune de Quetigny	5	5 000 €	1,08%
Commune de Sennecey-les-Dijon	5	5 000 €	1,08%
Commune de Talant	5	5 000 €	1,08%
Commune d'Ouges	5	5 000 €	1,08%
Commune de Longvic	5	5 000 €	1,08%
Commune de Plombières-lès-Dijon	5	5 000 €	1,08%
total	465	465 000,00 €	100,00%

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de permettre** la prise de participation de la commune de Plombières-lès-Dijon au capital de la SPLAAD, par cessions d'actions du Grand Dijon, soient 5 actions de 1 000 €.
- **d'autoriser** le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette décision.